



INFIRMIER

INFIRMIER

Maillon essentiel de l'équipe médicale, l'infirmier(e) contribue à la mise en œuvre des traitements, procède aux soins et fait le lien entre le malade et le corps médical. Les soins dispensés sont variés : ce sont ceux du rôle propre infirmier (soins et surveillances de pathologies chroniques, etc.) et du rôle délégué (injections, pansements, perfusions, dialyse péritonéale, soins palliatifs, etc.).

Il travaille en relation étroite avec les autres professionnels de Santé et souvent, aussi, avec les intervenants du secteur social et médico-social. En fonction des besoins des patients, l'infirmier intervient à domicile ou réalise les soins au cabinet médical. Il joue un rôle important dans l'alternative à l'hospitalisation, le maintien à domicile, la prévention, le dépistage et l'éducation à la Santé. Il consacre également une partie de son temps à des tâches administratives : relations avec les caisses, facturation, gestion de son stock, organisation de son planning et de ses itinéraires.

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

- Planifier et organiser les soins.
- Réaliser les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie.
- Coordonner des programmes de soins particuliers (Démarche de Soins Infirmiers -DSI-, Hospitalisation à Domicile -HAD-, ...).
- Effectuer le suivi administratif lié à son activité.

VOIE D'ACCÈS

Diplôme d'Etat d'infirmier. L'admission se fait sur concours.

Pour se présenter au concours d'entrée, il faut avoir 17 ans et être titulaire d'un baccalauréat (ou d'un titre équivalent).